

Nombre de Membres du Bureau : 18

Séance du 17 novembre 2022

Nombre de Membres présents : 13

L'an deux mille vingt deux et le 17 novembre à 17 heures 30
le bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à PITHIVIERS sous la Présidence de Madame Monique BEVIERE

Qui ont pris part à la délibération : 14

Etaient présents : Mesdames BEVIERE, CHARVIN, LEVEQUE, LEVY, PAILLOUX, Messieurs BERTHELOT, BOURGEOIS, BRUNEAU, COULON, GUERINET, LAROCHE, POINCLOUX, ROUSSEAU

Objet de la délibération :

**Programme LIFE LETsGO4Climate :
validation de l'accord de partenariat**

Excusés : Mme DAUVILLIERS, Messieurs BARJONET, BRISSON, GAURAT, PICAULT

Date de la Convocation :
7 novembre 2022

Pouvoir : Madame DAUVILLIERS Delmira donne pouvoir à M. BERTHELOT Michel

LIFE_LETsGO4Climate est un projet européen coordonné par la Région Centre-Val de Loire, qui vise à accompagner le territoires volontaires dans leur démarche de transition énergétique, en lien avec les PCAET, et plus particulièrement :

- Accélérer la production d'énergie renouvelable,
- Diminuer la consommation énergétique collective et individuelle,
- Faire émerger des « communautés d'énergie ».

L'objectif général est de mettre en œuvre de nouveaux modes de gouvernance pour une transition énergétique partagée l'échelle des territoires, associant collectivités locales, citoyens, associations et acteurs socio-économiques. Le cœur de la démarche consiste à faire émerger des collectifs citoyens porteurs de projets de sobriété énergétique ou de développer d'énergie renouvelable, notamment sous la forme de « communautés d'énergie ».

Le Bureau du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais,

Vu la délégation de pouvoir du Comité Syndical du 21 septembre 2020, par délibération n° 15/2020,

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la participation au projet LIFE LETsGO4Climate, lancé par la Région Centre-Val de Loire en février 2022,

Vu la réponse du PETR BGP à cet Appel à Manifestation d'Intérêt, en lien avec la démarche de PCAET,

Vu la sélection du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais en juillet 2022 pour rejoindre le « lot 2 » du programme LIFE LETsGO4Climate, aux côtés de cinq autres territoires régionaux,

Vu la délibération de la Commission Permanente Régionale CPR n°22.08.48 décidant d'attribuer 8 333 € aux six nouveaux territoires du « lot 2 », dont le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais,

Vu le projet d'accord de partenariat approuvé en Commission Permanente Régionale le 23 septembre 2022,

Vu la délibération n°31/2022 du Comité syndical du PETR BGP en date du 13 octobre 2022, approuvant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),

Considérant la stratégie et le programme d'actions du PCAET, et plus particulièrement l'objectif n°17 « Assurer la communication avec les habitants et les acteurs du territoire », visant à sensibiliser, communiquer et associer les habitants et les acteurs du territoire à la démarche du PCAET,

Entendu l'exposé de la Présidente,

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID : 045-200079903-20221117-DELIB332022-DE

DECIDE

Article 1 : de valider l'accord de partenariat LIFE LETsGO4Climate, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser la Présidente à signer tout acte et document se rapportant à ce dossier.

Certifié conforme au registre des délibérations,



La Présidente,

Monique BEVIERE

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture le 21 novembre 2022 et de sa publication le 22 novembre 2022 (la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication).

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

SLO

ID : 045-200079903-20221117-DELIB332022-DE